

chef équipe espaces verts

Offre n° O051260303001503

Publiée le 01/03/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : CORMONTREUIL

Lieu de travail : PLACE DE LA REPUBLIQUE - BP 6, Cormontreuil (Marne (51))

Poste à pourvoir le : 01/04/2026

Date limite de candidature : 01/04/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Détails de l'offre

Famille de métiers : Ingénierie écologique > Espaces verts

Grade(s) recherché(s) : Technicien principal de 2ème classe
Technicien principal de 1ère classe

Métier(s) : [Chargé ou chargée de travaux espaces verts](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Oui

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Rémunération statutaire selon le cadre d'emploi + régime indemnitaire + avantages collectivité

Descriptif de l'emploi :

Commune de 6.500 habitants environ, située au sein de la communauté d'agglomération du Grand Reims recrute son CHEF EQUIPE ESPACES VERTS , à temps complet

Les services techniques sont composés de deux équipes, les espaces verts et les bâtiments.

L'ensemble des agents pourront être mutualisés en cas de nécessités de services.

Vous serez l'adjoint du responsable des services techniques Sous son autorité, vous serez chargé/e de l'encadrement de dix personnes en espaces verts, et d'organiser, superviser et participer aux travaux d'entretien du patrimoine espaces verts dans le cadre d'une gestion respectueuse de l'environnement.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation MAIRIE DE CORMONTREUIL

Service d'affectation Service Techniques

Temps de travail : Tps Complet : 35 h 00 mn Semaine de 37 heures + 12 jours de RTT Permis B exigé

Statutaire CNAS -Participation employeur à la prévoyance - mutuelle santé

Missions / conditions d'exercice :

Dans le cadre de notre politique de proximité auprès de nos habitants et de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, vous êtes chargé :

* De suppléer le responsable des services techniques

* En véritable Homme/Femme de terrain d'encadrer, coordonner, contrôler, superviser le travail des agents, en fonction des contraintes de terrain et veiller à maintenir une polyvalence au sein des équipes : espaces verts, logistique des manifestations

* De concevoir et participer pleinement à la conception, l'organisation et l'exécution du fleurissement en lien avec les agents

* D'accompagner les agents en cas de difficulté dans leur travail et améliorer leurs pratiques professionnelles

* De recenser, de planifier les projets, de répartir les activités et de veiller au respect des délais et des dépenses.

* De gérer, en lien avec le responsable des services techniques les contrôles périodiques et la tenue des registres de sécurité pour l'ensemble des équipements afin de garantir la sécurité des usagers.

- * D'émettre des propositions d'aménagement et d'entretien
- * De promouvoir la gestion différenciée des espaces verts
- * De veiller à la bonne utilisation et entretien du matériel
- * D'exécuter les marchés publics
- * D'assurer le suivi des entreprises intervenant sur la commune
- * De gérer et participer à la viabilité hivernale
- * D'assurer la veille technique et juridique dans les champs de compétence
- * De contrôler l'application des règles de sécurité
- * De participer aux démarches de concertation menées auprès des habitants
- * De mettre en place et suivre les tableaux de bord liés aux missions vous incombant, afin de pouvoir rendre compte à la direction et aux élus de l'activité du service

Profils recherchés :

Agent confirmé justifiant d'une expérience similaire Dynamique et fédérateur, vous savez piloter une organisation afin de répondre le plus efficacement possible à la demande des élus et des habitants

Savoir : -

Formation technique supérieure en espaces verts, avec une expérience managériale confirmée de l'encadrement de personnels techniques, capacité à programmer, organiser, manager et mener des projets collaboratifs.

- Bonnes connaissances des végétaux
- Maîtrise des procédures administratives.
- Réglementation sur les marchés publics et ses modalités d'application.
- Réglementations hygiène/sécurité et formation.
- Maîtrise des outils informatique et bureautique

Savoir-faire :

- maîtrise de l'aménagement paysager pour une mise en valeur auprès des publics Compétences techniques espaces verts et notamment en gestion paysagère, hygiène et sécurité,
 - solides capacités d'encadrement, de management et de négociation
 - Supervision du management des services de son secteur (animer l'équipe d'encadrement, mobiliser et s'assurer de la motivation des équipes).
- Arbitrer et opérer les choix techniques adaptés.

Savoir être :

- Qualités relationnelles (élus, collaborateurs, administrés, services municipaux...)
- capacités à fédérer les équipes
- Sens de l'organisation et de la gestion
- Rigoureux et méthodique
- Discrétion professionnelle
- Facultés d'adaptation et polyvalence
- Conduite du changement, "Leadership"
- Culture de la performance
- Force de proposition
- devoir de réserve et sens du service public
- Grande disponibilité

Contact et modalités de candidature

Contact : 0326820553

Informations complémentaires :

Adresser votre CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire
2 place de la République – 51350 Cormontreuil

Contact Service des Ressources Humaines :
Mme Vickie SEVIN

Par mail :
recrutement@cormontreuil.fr
secretariat-maire@cormontreuil.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o051260303001503-chef-equipe-espaces-verts>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.